

## **LUNDI 27 AOUT 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 27<sup>e</sup> jour du mois d'aout de l'an deux mille dix-huit à 16h15, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1  
Marc St-Aubin, conseiller #3  
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5

Marc Ballard, conseiller #2  
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseiller absent : Ronald Roberts, conseiller #4

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

### **1.0 OUVERTURE**

Monsieur Robert Meyer annonce l'ouverture de la séance à 16:15

### **2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **180827-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Wayne Conklin**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
  - 3.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement 18-111
  - 3.2 Pulvérisation chemin St-Rémi
  - 3.3 Remboursement de frais de cellulaire
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**Que** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**Adopté à l'unanimité.**

### **3.0 RÉSOLUTIONS**

#### **3.1 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 18-111**

**180827-02** Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Marc Ballard qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 18-111 relatif à la gestion contractuelle;

#### **CONFORMÉMENT**

à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

#### **CONFORMÉMENT**

à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

#### **CONFORMÉMENT**

avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **3.2 PULVÉRISATION CHEMIN ST-RÉMI**

**ATTENDU** que le chemin St-Rémi est en piètre état;

**ATTENDU** que pour la sécurité des automobilistes et des motocyclistes, il serait préférable d'enlever l'asphalte au lieu de réparer les multiples nids de poule;

**ATTENDU** que la municipalité de Boileau a reçu une soumission de RB Gauthier inc. au montant de 17 192.50\$;

**ATTENDU** que la municipalité a reçu une subvention au montant de 12 000.00\$ du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

**180827-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin**

**QUE** la soumission de RB Gauthier inc. soit retenue au prix précité;

**Adopté à l'unanimité**

**3.3 REMBOURSEMENT DE FRAIS DE CELLULAIRE**

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale, dans le cadre de sa fonction, utilise son cellulaire personnel;

**180827-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier**

**QU'**un montant de 75.00\$ par mois soit remboursé à madame Cathy Viens pour les frais d'utilisation de son cellulaire, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> aout 2018

**Adopté à l'unanimité**

**4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE**

Aucun citoyen présent.

**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**180827-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin**

**QUE** la séance soit et est levée à 16h25

**Adopté à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Robert Meyer  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cathy Viens  
Directrice général, secrétaire-trésorière